



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

B1000-Direction générale des services VGP-

DELIBERATION N° D.2024.11.15 du Conseil communautaire du 26 novembre 2024

Société d'Économie Mixte (SEM) Versailles Habitat. Désignation des représentants de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc au conseil d'administration, au comité de coordination.

Date de la convocation : 19 novembre 2024

Date d'affichage : 27 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 76

Secrétaire de séance : Mme Vanessa AUROY

Rapporteur : M. François DE MAZIERES

Président: M. François DE MAZIERES

Sont présents :

Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. François DARCHIS, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, M. Arnaud HOURDIN, Mme Magali LAMIR, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Michel BANCAL, Mme Florence MELLOR, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, M. Philippe PAIN, M. Erik LINQUIER, M. Olivier DE LA FAIRE, M. Jean-François PEUMERY, M. Olivier LEBRUN, M. Luc WATTELLE, M. Marc TOURELLE, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Pascal THEVENOT, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Dorothee BILGER, Mme Sonia BRAU, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Bruno DREVON, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Emmanuel LION, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Richard DELEPIERRE, M. François DE MAZIERES, M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, Mme Anne-France SIMON, Mme Vanessa AUROY, M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN, Mme Martine BELLIER, M. Jean-François BARATON, M. Henri LANCELIN, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Christine CARON, Mme Anne-Sophie BODARWE, M. Christophe KONSDORFF, M. Kamel HAMZA, Mme Marie-Hélène AUBERT, M. Jérémy DEMASSIET, Mme Jocelyne HANNIER, M. Jacques ALEXIS, Mme Sophie TRINIAC, M. Moncef ELACHECHE, M. Benoît VIGNES

Absents excusés:

Mme Annick BOUQUET, Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, Mme Anne-Lise JOSSET, M. Fabien BOUGLE.

Mme Martine SCHMIT (pouvoir à M. Michel BANCAL), M. Philippe BENASSAYA (pouvoir à M. Jérémy DEMASSIET), M. Richard RIVAUD (pouvoir à Mme Anne-Sophie BODARWE), Mme Lydie DUCHON (pouvoir à Mme Sonia BRAU), Mme Sylvie PIGANEAU (pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN), Mme Violaine CHARPENTIER (pouvoir à M. Richard DELEPIERRE), Mme Géraldine LARDENNOIS (pouvoir à M. Marc TOURELLE), Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE), M. Pierre SOUDRY (pouvoir à Mme Sylvie D'ESTEVE), Mme Valérie PECRESSE (pouvoir à Mme Magali LAMIR), M. Benoît RIBERT (pouvoir à M. Christophe KONSDORFF), Mme Lucie LONCLE DUDA (pouvoir à Mme Martine BELLIER), M. Charles RODWELL (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Patrice BERQUET (pouvoir à Mme Vanessa AUROY), M. Stéphane GRASSET (pouvoir à Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER), M. Gwilherm POULLENNEC (pouvoir à Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX), Mme Elodie DEZECOT (pouvoir à M. Luc WATTELLE), M. Olivier DELAPORTE (pouvoir à M. François DE MAZIERES).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1521-1 et suivants, L.1522-1 et suivants, L.1524-1 et suivants, L.1524-5 relatifs aux sociétés d'économie mixtes et L.5216-5 ;

Vu l'article 4.1.1 du pacte d'actionnaires relatif à la Société d'économie mixte (SEM) Versailles Habitat, définissant les modalités de désignation des sièges d'administrateurs au sein du conseil d'administration ;

Vu l'article 16.1 des statuts en vigueur de la SEM Versailles Habitat, définissant les modalités de désignation des sièges d'administrateurs au sein du conseil d'administration ;

Vu les statuts de l'Office public de l'habitat (OPH) Versailles Habitat ;

Vu les statuts de la SEM Versailles Habitat à la date de réalisation de la fusion entre la SEM et l'OPH tels qu'approuvés par le Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 25 juin 2024 ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Dans le cadre de la création de la Société d'économie mixte (SEM) Versailles Habitat, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc étant l'actionnaire majoritaire, il convient d'effectuer plusieurs désignations :

Désignation des membres du conseil d'administration :

Le nombre de sièges revenant aux collectivités territoriales au sein du Conseil d'administration de la SEM Versailles Habitat est fixé à treize (13).

La composition du Conseil d'administration veille à assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes, conformément aux principes d'égalité. Ces sièges sont répartis proportionnellement au capital détenu par chaque collectivité.

Les représentants de Versailles Grand Parc sont désignés par l'assemblée délibérante parmi ses membres.

Il est proposé de désigner en qualité de membres du conseil d'administration de la SEM Versailles Habitat :

- Michel BANCAL
- Sonia BRAU
- Violaine CHARPENTIER
- Richard DELEPIERRE
- Caroline DOUCERAIN
- Stéphane GRASSET
- Magali LAMIR
- Anne PELLETIER LE BARBIER
- Gwilherm POULLENNEC
- Richard RIVAUD
- Martine SCHMIT
- Marc TOURELLE
- Luc WATTELLE

Les désignations prendront effet à la date de réalisation de la fusion entre l'Office public de l'habitat (OPH) et la SEM.

Désignation du comité de coordination, statuant sur les décisions stratégiques identifiées dans le pacte et les votant :

Le comité de coordination est institué par le pacte d'actionnaires et celui-ci régira leurs relations en qualité d'actionnaires de la SEM à compter de son entrée en vigueur effective qui est fixée à la date de réalisation de la fusion et de l'augmentation de capital de la SEM à souscrire dans ce cadre par Adestia.

Il est proposé de désigner les membres suivants pour siéger au comité de coordination de la SEM Versailles Habitat :

- Titulaire Michel BANCAL – Suppléant Gwilherm POULLENNEC
- Titulaire Marc TOURELLE – Suppléant Caroline DOUCERAIN
- Titulaire Martine SCHMIT - Suppléant Luc WATTELLE

Les désignations prendront effet à la date de l'entrée en vigueur du pacte.

Les parties se concerteront au sein du comité de coordination avant chaque conseil d'administration et chaque assemblée générale de la Société afin de définir ensemble les orientations qu'elles souhaitent voir adoptées par la Société et de déterminer le sens de leur vote respectif lors des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Le comité de coordination est chargé de veiller à la cohérence des décisions prises au sein de la Société et de faciliter les échanges entre les représentants de communauté d'agglomération Versailles Grand Parc et les autres organes de la Société.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 1) De désigner en tant que membres du conseil d'administration de la Société d'économie mixte (SEM) Versailles Habitat, au scrutin public, le Conseil communautaire de Versailles Grand Parc l'ayant décidé à l'unanimité :

- Michel BANCAL
- Sonia BRAU
- Violaine CHARPENTIER
- Richard DELEPIERRE
- Caroline DOUCERAIN
- Stéphane GRASSET
- Magali LAMIR
- Anne PELLETIER LE BARBIER
- Gwilherm POULLENNEC
- Richard RIVAUD
- Martine SCHMIT
- Marc TOURELLE
- Luc WATTELLE

- 2) De désigner en tant que membres du comité de coordination de la SEM Versailles Habitat, au scrutin public, le Conseil communautaire de Versailles Grand Parc l'ayant décidé à l'unanimité :

Titulaires	Suppléants
Michel BANCAL	Gwilherm POULLENNEC
Marc TOURELLE	Caroline DOUCERAIN
Martine SCHMIT	Luc WATTELLE

- 3) de notifier cette délibération à toutes les personnes concernées.

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 54

Nombre de pouvoirs : 18

Nombre de suffrages exprimés : 72 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 72 voix

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.